

**Date et heure** : Le lundi 23 avril 2018, 19h30

**Endroit** : Centre Elgar, L'Île-des-Sœurs

**Présences** : voir annexe A

## 1. Ouverture de l'assemblée

Le président, Philippe Tremblay, déclare la réunion ouverte à 19h30 et souhaite la bienvenue aux membres présents. Il mentionne que 2017 était le 30<sup>e</sup> anniversaire de l'APRIDS. Il souligne les grands dossiers qui ont marqué l'histoire de l'île, notamment :

- La défense de la forêt
- Le mouvement de séparation de l'île
- La deuxième école
- Le pont Champlain

## 2. Nomination du président et du secrétaire de l'assemblée

Daniela Villatora appui Philippe Tremblay qui se propose en tant que président de l'assemblée.

*Proposition adoptée à l'unanimité*

Philippe Tremblay propose qu'Anne-Marie Mirza, secrétaire de l'APRIDS, rédige le procès-verbal. Il est appuyé par Geneviève Guay.

*Proposition adoptée à l'unanimité*

## 3. Avis de convocation et quorum

L'avis a été envoyé aux membres conformément aux règlements de l'Association. Le quorum étant composé des membres présents, l'Assemblée commence à traiter les sujets inscrits à l'ordre du jour.

## 4. Adoption de l'ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Nomination du président et du secrétaire de l'assemblée
3. Avis de convocation et quorum
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 28 avril 2017
6. Rapport du président
7. Rapport du trésorier
8. Résolution comptabilité 2018
9. Rapport du comité de nomination et élection des administrateurs
10. Période de questions
11. Varia
12. Clôture de l'assemblée

Association des propriétaires et résidents de L'Île-des-Sœurs (APRIDS)  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2018  
Procès-verbal

Philippe Tremblay a réuni les points 7 et 8 de l'ébauche d'ordre du jour transmise avec l'avis de convocation en un seul point sous le titre « rapport du trésorier » (point 7). Daniela Villatora propose son adoption et Gilles Pomerleau l'appui.

*L'ordre du jour est adopté à l'unanimité*

**5. Adoption du procès-verbal de l'assemblée annuelle du 28 avril 2017**

Le procès-verbal a été envoyé aux membres avant l'Assemblée. Philippe Tremblay demande s'il y a des questions ou des commentaires. Aucune question ni commentaire. Jacques Sarrailh propose l'adoption du procès-verbal, appuyé par Enrico Fuoco.

*Le procès-verbal est adopté à l'unanimité*

**6. Rapport du président**

Philippe Tremblay informe les membres sur les actions et les activités de la dernière année.

**a) Le statut de Mario Langlois**

Le président indique que Mario Langlois a quitté le conseil d'administration de l'APRIDS en juin 2017, restant actif comme conseiller. Sa situation professionnelle étant changée aujourd'hui, Mario Langlois est disposé à réintégrer le conseil en tant qu'administrateur.

**b) Le pont Champlain**

1. L'APRIDS a été représentée aux réunions du comité de bon voisinage :

- Rencontres du 18 avril, 21 juin, 28 novembre 2017 et 28 février 2018.

Une rencontre a été demandée avec Daniel Genest et Geneviève Campeau de SSL.

- L'APRIDS les a rencontrés le 27 juillet 2017.

SSL voulait fermer la bretelle qui donnait accès à la 15 Nord, ce qui a poussé l'Association à soumettre des présentations à SSL. Philippe Tremblay fait une présentation visuelle concernant les solutions proposées, notamment :

- Conserver la bretelle existante vers la 15 N
- Modifier le carrefour giratoire de Place du Commerce, et ses alentours
- Ajouter 2 carrefours giratoires entre Alexander-Graham-Bell et place du Commerce
- Éliminer l'obligation de tourner à gauche à partir de la voie de gauche de la Place du Commerce en direction ouest, afin de permettre l'accès au carrefour giratoire à partir des deux voies.

2. L'APRIDS a créé une pétition accessible en ligne.

Cette pétition a été très importante et elle a porté fruit. En effet, l'APRIDS a reçu plus de 1000 signatures demandant de conserver le boul. René-Lévesque ouvert en tout temps dans au moins une direction. L'APRIDS a fait un suivi et a envoyé une lettre au député fédéral Marc Miller. L'APRIDS a également encouragé plusieurs signataires de la pétition à en faire autant, ce qu'ils ont fait.

Au comité de bon voisinage du 28 novembre 2017, SSL a confirmé que l'accès à la 15 N serait conservé et que le boul. René-Lévesque ne serait fermé que pendant trois périodes ponctuelles.

C'est toute une victoire souligne Philippe Tremblay. Il remercie les citoyens qui ont pris la peine de se mobiliser. Il ajoute que ceci est un bon exemple de l'importance de l'implication des gens.

**c) Activités des comités**

1. Comité des grandes copropriétés

- Conférence sur la réforme du droit de la copropriété: 27 mars 2017
- Conférence sur les meilleures pratiques dans la prévention des dégâts d'eau: 29 novembre 2017
- Prochaine conférence : le 14 mai 2018. Thème : Bornes de recharge dans les copropriétés. La conférence aura lieu à La Station et il y aura trois conférenciers experts dans le domaine.

2. Comité Événements

- L'APRIDS a participé au nettoyage des berges en 2017
- Activité intergénérationnelle avec le Camp de l'Île (Le Pont) au parc de la Fontaine avec une kermesse et des jeux, le lunch étant offert à l'école des Marguerites. Il n'y a pas eu beaucoup de présences. Nancie Cordeau déplore le fait qu'elle n'ait pas pu inscrire son petit-fils, car il ne faisait pas partie du Camp de l'île. L'APRIDS n'a pas l'intention de refaire cette activité.
- Soirée des candidats aux élections municipales de Verdun (17 octobre 2017)
- Collaboration avec la Guignolée (19 novembre 2017)

- Le nettoyage des berges aura lieu le samedi 28 avril 2018. Le point de rencontre est au Centre Elgar. On invite les gens à amener leur lunch, la météo permettant.

### 3. Comité pont Champlain

Le comité est très actif. Daniela Villatora fait un survol de la visite de chantier du 20 avril 2018 à laquelle prenaient part les représentants des comités de bon voisinage de Verdun, du Sud-Ouest, de Brossard et de L'Île-des-Sœurs ainsi que quelques personnes du public (environ une quarantaine de personnes en tout). La visite du chantier fut impressionnante. Un des grands défis techniques est de bâtir la portion du pont au-dessus de la voie maritime.

### 4. Comité du développement durable

Il y a eu beaucoup de pertes d'arbres. Le reboisement est très important pour l'île. L'APRIDS va veiller à ce que ces pertes d'arbres soient compensées, mentionne Philippe Tremblay. Lors de la prochaine rencontre du comité de bon voisinage (le 7 juin pour L'Île-des-Sœurs), le public devrait avoir plus de détails.

### d) Représentations au conseil d'arrondissement

- Les terrains de tennis au parc de la Fontaine : réfection déficiente. Deux terrains ont été refaits avec de l'asphalte de rue, mentionne Claude Beaulac.
- Les réfections à compléter au parc de La Fontaine, notamment aux terrains de jeux.
- Endroit pour la troisième école primaire.
- Feux de circulation coin Berlioz et René-Lévesque. Il y a eu un accident quand il y avait des *stops* mentionne Philippe Tremblay. Un enfant a été frappé. Après cet accident, l'arrondissement a décidé une fois pour toutes d'installer des feux de signalisation.
- Projet de développement rue Levert.
- Signalisation déficiente à l'île. L'affichage des noms de rues est absent ou insuffisant à plusieurs intersections. Le conseiller, Pierre L'Heureux, a promis qu'il rencontrerait l'APRIDS, mais cela fait déjà 3 mois.
- Place du Commerce autour de la quincaillerie Hogg et du restaurant Second Cup : nouvelle chaussée. L'asphalte a craqué.
- Longue liste d'attente pour les Jardins communautaires.
- Quote-part des investissements : IDS vs la terre ferme.
- Réunions de coordination SSL – Secteur Montréal.
- Rencontre sur la nouvelle loi 122 pour la protection des milieux naturels et des vues vers et depuis le Mont-Royal.
- Réunion d'information aux résidences SAX concernant l'impact des travaux

5. Reconnaissance de l'APRIDS par Verdun :

Verdun demande la liste des membres d'un organisme avec adresses et numéros de téléphone afin que tel organisme soit reconnu. Comme l'APRIDS a refusé de transmettre de tels renseignements conformément aux obligations légales qui lui incombent, elle n'est plus un organisme reconnu par l'arrondissement. Chantale Michaud mentionne que cela n'a aucun sens. Elle veut déposer une plainte sous forme de courriel à Nicole Olivier, responsable des organismes communautaires. Daniela Villatora mentionne que c'est clair que par la loi, l'APRIDS ne peut fournir toutes les informations demandées par Verdun. Il serait nécessaire de contacter tous les membres et leur demander leur approbation avant de divulguer leurs données. L'APRIDS est un organisme unique à L'Île-des-Sœurs, mentionne Chantale Michaud et elle trouve l'attitude de Verdun inadmissible et discriminatoire. De plus, cela coupe et éloigne l'APRIDS des réseaux communautaires. Combien de membres compte l'APRIDS, demande Chantale Michaud. Gilles Pomerleau répond : 116 individus et 16 membres institutionnels (copropriétés). L'APRIDS a accès à un très grand nombre de gens grâce aux copropriétés.

6. Page Facebook de l'APRIDS

Cette page contient des informations dynamiques sur plusieurs sujets comme les entraves routières communiquées par SSL, des messages de l'arrondissement, des événements, des photos, etc.

7. Site web de l'APRIDS

Contient des informations plus statiques concernant les sondages, les interventions, les comités, l'historique, les contacts ainsi que des liens utiles.

**7. Rapport du trésorier**

La parole est au trésorier Gilles Pomerleau. Celui-ci mentionne que l'APRIDS avait 133 membres individuels l'an dernier et 116 cette année. Par contre, le nombre de membres institutionnels a doublé.

1. Dépenses

L'APRIDS ne dépense pas beaucoup, car elle peut compter sur l'aide de bénévoles. Il y a des frais pour les différents comités; par exemple, celui des grandes propriétés : 141 \$; pour la soirée des candidats : 196 \$ pour louer la salle. Il y a des frais pour les assurances. Il y a également des frais pour Dropbox, pour le site web, des dépenses régulières, etc.

Au total 4 003 \$, pour un bénéfice net de 340 \$.

L'APRIDS compte sur un actif de 40 801 \$. Si jamais il arrivait un problème, l'APRIDS serait en mesure d'y faire face. Une partie de cette somme (28 374\$) a été recueillie lors de la défense du parc de La Fontaine. Le reste de l'actif provient de surplus cumulés depuis les débuts de l'Association.

## 2. Budget pour 2018

L'Association prévoit un budget équilibré. Parmi les dépenses à prévoir : l'APRIDS aimerait acheter deux autres haut-parleurs, car les deux qu'elle possède déjà sont insuffisants pour une grande salle.

## 3. Projet de regroupement des commerçants

Les premiers contacts ont été effectués. Il devrait y avoir plus d'activités dans quelques mois. Daniela Villatora précise qu'il y a de l'intérêt, mais que le *publipostage* n'a pas eu les résultats escomptés. Par contre, quand les commerçants sont approchés personnellement, il y a des résultats. L'APRIDS leur explique pourquoi ce serait utile d'avoir un comité des commerçants. Les commerçants de L'Île-des-Sœurs ne font pas partie des associations des commerçants de Verdun terre ferme; il n'y a aucune voix qui les représente. Avec l'arrivée du REM, il sera important pour eux de se regrouper.

Chantale Michaud propose d'approuver les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017 ainsi que les prévisions budgétaires pour l'exercice 2018. Nancie Cordeau appui la proposition.

*La proposition est adoptée à l'unanimité*

Claude Beaulac propose à l'assistance de féliciter le trésorier pour son excellent travail.

## 8. Résolution comptabilité 2018

Résolution concernant la personne spécialisée en comptabilité pour 2018 : Les membres autorisent le conseil d'administration à nommer, à sa discrétion, une personne spécialisée en comptabilité et à déterminer sa rémunération, s'il y a lieu. Geneviève Guay propose, Gilles Pomerleau appui.

*La proposition est adoptée à l'unanimité*

## 9. Rapport du comité de nomination et élection des administrateurs pour 2018

Daniela Villatora explique que le comité de nomination a été mis en place le 5 février 2018, conformément aux règlements de l'Association. Il est composé de Daniela Villatora (présidente du comité), Philippe Tremblay et Gilles Pomerleau. Le comité propose les

personnes suivantes pour siéger au conseil d'administration : Philippe Tremblay, Geneviève Guay, Mario Langlois, Germaine Montpetit, Gilles Pomerleau, Daniela Villatora et Anne-Marie Mirza. Aucune autre nomination n'ayant été reçue, il s'ensuit que les personnes proposées par le comité de nomination sont élues par acclamation.

Philippe Tremblay remercie les nouveaux membres du conseil en 2017 : Geneviève Guay et Anne-Marie Mirza. Philippe Tremblay mentionne que Jocelyne Dugas et Jean-Claude Debaque ont quitté l'APRIDS, car ils ont déménagé. L'APRIDS les remercie pour leur contribution et leur implication.

## 10. Période de questions

Les membres ont posé des questions ou exprimé des inquiétudes sur les sujets suivants :

1. La protection des parcs.
2. Le golf : Ouvrira-t-il cette année ? Obtiendra-t-il son permis de bar? Philippe Tremblay explique que le golf a déjà obtenu son permis de bar.

## 11. Varia

Une personne mentionne qu'elle a vu des *broches à poules* abandonnées à la Pointe Sud, après la mort des arbres qu'elles étaient censées protéger. Elle suggère de le mentionner à l'Arrondissement, car elles risquent de causer des blessures lors du nettoyage des berges. Du côté du parc Maynard Ferguson, il y a une zone de construction avec du matériel abandonné.

Nancie Cordeau se plaint de l'état du parc à chien. Clôture non refaite, table à pique-nique détériorée.

Chantale Michaud suggère que l'APRIDS devrait communiquer avec les journaux du quartier comme le Magazine et le Journal de L'Île-des-Sœurs pour exprimer les insatisfactions et préoccupations des insulaires.

Philippe Tremblay annonce que l'autobus 12 fera un arrêt au métro LaSalle. Chantale Michaud attire l'attention sur le métro de l'Église où les escaliers roulants ne fonctionnent presque jamais.

Claude Beulac mentionne que les lumières de 4 000 K sont nocives et que la Ville centre a accepté de baisser la température à 3000 K, mais que ce n'est pas encore fait, par exemple devant l'école. Philippe Tremblay répond que tout ce qui est nouveau maintenant, sera du 3000 K. Il cite le chemin du Golf en exemple. Chantal Michaud dit avoir rencontré la conseillère Véronique Tremblay au sujet des lampadaires.

Association des propriétaires et résidents de L'Île-des-Sœurs (APRIDS)  
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2018  
Procès-verbal

Claude Beaulac s'inquiète du nouveau système obligatoire de réservation en ligne pour les terrains de tennis. Il indique qu'il sera difficile de trouver un responsable à qui s'adresser en cas de problème.

**12. Clôture de l'Assemblée.**

Philippe Tremblay propose la levée de la séance à 21 h. Il est appuyé par Mme Castonguay.

*La proposition est adoptée à l'unanimité*

---

Philippe Tremblay

---

Anne-Marie Mirza

**Annexe A**

**Présences**

1. Anne Marie Castonguay
2. Anne-Marie Mirza
3. Carole Trow
4. Chantale Michaud
5. Château Corot : Normand Lévesque
6. Claude Beulac
7. Claude Fournier
8. Club Marin 2 : Paolo Cattelan
9. Daniela Villatora
10. Enrico Fuoco
11. Geneviève Guay
12. Germaine Montpetit
13. Gilles Pomerleau
14. Jacqueline Langlois-Tremblay
15. Jacques Sarraih
16. Louiselle Paquin
17. Monique Michaud
18. Nancie Cordeau
19. Nicole Mazhari
20. Paulette Pomerleau
21. Philippe Tremblay
22. Veronique Kriegel